

Université Populaire de la Narbonnaise (UPN)

Site de l'UPN : <http://upnarbonnaise.unblog.fr/>

Site du café philo : <http://cafephilo.unblog.fr/>

Site de Michel Tozzi : www.philotozzi.com

Mail de Michel Tozzi : michel.tozzi@orange.fr

Revue de didactique de la philosophie *Diotime* :

www.educ-revues.fr/diotime/

ATELIER DE PHILOSOPHIE POUR ADULTES (2016-2017)

(13^e année)

Séance 6 du 18-03-2017 - 9h30-12h15

(Nombre de participants : 13)

Liberté et morale

Animation - reformulation : Michel Tozzi

Introduction : Laure Marois

Présidence de séance : Francis Rennes

Synthèse écrite de la discussion : Manuel Jalabert

Saisie des textes des participants : Jean-François Burghard

I) Introduction (Laure)

Ces deux termes, morale et liberté, sont en tension et leur association pose question. Quelle connexion peut-on établir entre morale et liberté ?

Il convient d'interroger la définition de la morale. Son sens le plus communément admis est **l'ensemble des règles et d'injonctions sur les mœurs de l'être humain. Sa conduite, sa manière d'agir, son genre de vie sont soumis à cette question : Est-ce bien ou mal ? Ce bien et ce mal sont définis au préalable et conçus comme des valeurs absolues et universelles.**

La morale est liée à la conception que l'on a de l'homme et des moyens d'améliorer sa nature. **C'est l'ensemble des doctrines de différents courants philosophiques concernant le comportement et la quête de l'homme : leurs mœurs, leurs passions, leurs manières de vivre, le but de leur vie (Éthique, éthologie).**

Il convient de distinguer *la* morale d'*une* morale.

- la morale, **c'est l'ensemble des règles de conduite reconnues comme absolument et universellement valables.**

- une morale, **c'est l'ensemble des règles que chacun adopte dans sa conduite d'après l'idée qu'il se fait de ses droits et de ses devoirs (Sens moral, conscience morale).**

Ricœur distingue la morale de l'éthique en ce que cette dernière montre la voie du bien vivre et elle s'étend au souci de l'autre.

Ainsi le lien entre la morale et la liberté semble varier selon le sens que prend la morale. Dans certaines circonstances, ils sont antagonistes, parfois la morale ne laisse aucune place à la liberté et dans d'autres circonstances, la morale laisse une place à la liberté.

Morale et liberté reposent sur des valeurs. Sont-elles sur le même plan ?

I) Quand morale et liberté sont antagonistes

Selon certains éthologues, on a pu observer chez certains animaux des comportements « moraux », dans le fait que l'ensemble du groupe protège les plus jeunes, est soumis à certains membres. Cet élan spontané est présent chez l'homme : le lien de parenté, le respect de la hiérarchie, la préférence pour un membre du groupe. Ce dernier a eu besoin d'établir des préceptes moraux, qui trouvent un écho dans toutes les religions.

Ainsi morale et religion sont-elles fortement liées.

Pour Kant, « Tout homme a une conscience et se trouve observé, menacé, de manière générale, tenu au respect (respect lié à la crainte) par un juge intérieur et cette puissance qui veille en lui sur les lois n'est pas quelque chose de forgé (arbitrairement) par lui-même, mais elle est inhérente à son être. Elle le suit comme son ombre quand il pense lui échapper. Il peut sans doute par des plaisirs ou des distractions s'étourdir ou s'endormir, mais il ne saurait éviter parfois la voix terrible. Il est bien possible à l'homme de tomber dans la plus extrême abjection où il ne soucie plus de cette voix, mais il ne peut jamais éviter de l'entendre ».

C'est bien le portrait de la morale judéo-chrétienne qui repose sur la culpabilité, née de la faute d'Eve et sur l'interdit, né des Tables de la loi. L'interdit sert à fonder notre sens moral et la culpabilité à ne pas le trahir. Ne pas suivre la morale, c'est transgresser un interdit et risquer le châtement de Dieu et la justice des hommes, c'est souffrir atrocement.

La morale a pour but de nous imposer des règles morales communes dans lesquelles nous nous reconnaissons et qui fonde notre identité humaine. Cependant, elle est dangereuse car si elle peut nous protéger, elle nous enferme dans une image figée de l'homme parfait. Que se passe-t-il si notre image n'en est pas le reflet ? Elle nous guide sur le bon chemin, celui du bien, mais nous empêche d'envisager d'autres voies et nous confronte à une grande souffrance quand nous n'avons qu'une voie possible. La morale érige des barrières autour de nous, et malheur à nous si nous les franchissons. Cette morale se veut rassurante, mais elle est angoissante car la vie d' l'homme y est soumise.

Nietzsche va plus loin : il voit en la morale un monstre. « Cette Circé de l'humanité a radicalement et fondamentalement falsifié toute la psychologie ; elle l'a *infectée de morale* ». D'après lui, l'homme serait séduit puis transformé, empoisonné, nié, car la morale chrétienne « nie la vie ». Son Dieu, triste et austère, déteste les passions charnelles, condamne les excès, refoule le désir au profit d'un idéal ascétique de pureté. Les forces vitales sont étouffées par la morale judéo-chrétienne. Pour lui, la morale chrétienne, celle des faibles, des esclaves, a supplanté celle des forts, des maîtres que prônait la morale de l'Antiquité. Cette dernière laissait à l'homme la liberté d'être : passion, vie pulsionnelle, désir.

La morale est liée à la religion et elle s'incarne notamment dans la tragédie ou la comédie de mœurs. Auteurs et personnages sont soumis aux lois de la morale. Au XVII^{ème} siècle, le Grand siècle, celui du classicisme, Racine, Corneille et Molière ont offert aux spectateurs de leur temps des pièces où ils montraient comment l'homme devait être et comment il était pour les faire réfléchir aux chemins à suivre, pour gommer leurs vices et améliorer leur caractère.

II) Racine, Phèdre, Acte I Scène III

Amoureuse d'Hippolyte, le fils de son mari Thésée, Phèdre veut mourir, écrasée par la honte de la passion qu'elle ressent pour son beau-fils.

Phèdre est sur le point de transgresser trois interdits : l'adultère, l'inceste et le suicide. Elle est plongée dans la culpabilité, se noyant sous le poids de la loi de Dieu, de la morale des hommes.

Elle explique son crime par la perte de la raison, la folie, une malédiction et elle ne trouve comme issue que la mort.

On peut se demander aujourd'hui ce qui a fondé ces interdits et s'ils sont toujours inacceptables. Quelle serait pour nous l'action la plus moralement condamnable ? Aurions-nous tous la même conviction, serait-elle la même que les contemporains de Racine, que ceux d'Homère ? Sur quoi fonderions-nous notre conviction ?

Phèdre n'a pas d'alternative et semble dépourvue de liberté. Le « sort l'accable » et les retournements de situation dans la pièce le démontrent : annonce de la mort de son mari, puis aveu de son amour à Hippolyte, enfin retour du mari.

Dans *Le Cid*, Don Rodrigue se trouve face à un choix douloureux : son père Don Diègue a été déshonoré par celui de Chimène, Don Gomès. Or Don Rodrigue aime Chimène et ils étaient sur le point de se promettre l'un à l'autre. Après lui avoir rappelé leur famille, leur lien de parenté, leur rang, Don Gomès lui demande de le venger. Une scène entière nous le montre réfléchissant à ce qu'il va faire. Son choix résulte de son questionnement : *que dois-je faire? Que dois-je décider?* Il commence par examiner le pour et le contre, peser les conséquences de sa possible décision, il se remémore ce que la société a prévu dans ses législations, les règles, les normes et cherche la solution qui contiendra les valeurs qui sont à la base d'une décision correcte, acceptable par sa famille, ses amis.

1) Il n'obéit pas à son père parce qu'il aime Chimène et qu'il doit cela à leur amour ; mais alors il perdra son honneur, ainsi que toute sa famille. En perdant son honneur, il ne sera plus digne de Chimène.

2) Il obéit à son père parce qu'il le lui doit, mais en se battant contre son père, il perd l'amour de Chimène. Des deux côtés, son mal est infini.

Cette scène représente un « agir libre », mais cette liberté est relative car il se serait bien passé de ce duel.

L'honneur est une valeur tellement forte qu'il ne peut s'y soustraire, comme Chimène refusera ensuite de le faire malgré la passion qu'elle éprouve pour lui. Ils sont nobles : ils le doivent à leur rang, à leur famille, à eux-mêmes. Don Rodrigue et Chimène ne se laissent pas gouverner par la passion, c'est la raison qui fonde leur morale noble.

A travers ces deux exemples, on voit que la morale met sous le joug les actes des personnages, ils sont soumis à des valeurs supérieures. Leurs actes seront immoraux s'ils se laissent gouverner par la passion et leurs actes seront nobles s'ils en ont la volonté.

Les questions que l'on peut se poser sur ce qui fonde la morale dans ces exemples montrent que la morale universelle et absolue est très discutable. En effet,

- une société évolue et change : l'esclavage était un droit au XVIIIème siècle et il a été aboli en 1848. Si aujourd'hui en France, il peut sembler immoral de soumettre à l'esclavage un homme, ça ne l'était absolument pas à l'époque. Pour certains, l'esclavage participait au bien-être du plus grand nombre... des Européens. Aujourd'hui encore, en France, il y a chaque année deux cents affaires d'esclavage en jugement. Le droit et la morale (« Tous les hommes naissent libres et égaux en droit ») n'ont pas transformé les mœurs de certains.

- deux sociétés contemporaines peuvent avoir des morales différentes sur le travail des enfants, la peine de mort, ...

- à l'intérieur d'un même groupe peuvent s'opposer deux valeurs. En France, pour un pratiquant catholique, l'I.V.G. est un acte immoral alors que pour un militant des droits de la femme, il peut constituer une pratique juste au nom de la liberté de la femme.

Isaiah Berlin refuse de croire en l'existence d'un système unique de valeurs. Il parle de pluralisme moral. La morale guide l'homme vers le bien. Quelle définition donner au bien ? La norme morale dicte-t-elle à chacun ce qu'il en est du bien ? Le bien est-il perçu de la même façon par tous ?

06/02/2017. Conférence de presse de François Fillon.

« La réalité des faits, la voici. Oui, j'ai employé mon épouse comme collaboratrice, elle a ensuite été la collaboratrice de mon suppléant, redevenue ma collaboratrice

par la suite. Elle a donc occupé le poste pendant quinze ans et ceci pour un montant moyen mensuel de 3677 euros net. Salaire parfaitement justifié pour une personne diplômée de droit et de lettres. Son salaire était parfaitement justifié parce son travail était indispensable à mon métier d'élu. Oui, mesdames et messieurs, tout cela était légal. Mais suis-je pour autant quitte sur le plan moral ? Ce qui était acceptable hier à défaut d'être accepté ne l'est plus aujourd'hui. J'ai privilégié la relation de confiance provoquant la défiance. C'était une erreur et je le regrette profondément. Je présente mes excuses aux Français ».

Il reconnaît son erreur sur le plan moral mais rappelle qu'il est dans son droit. La morale est du côté de l'éthique, du légitime alors que le droit est du côté de la justice, du légal.

Le sentiment qu'il n'est pas quitte sur le plan moral, malgré ses excuses, tient dans le fait que les sommes annoncées ont déclenché chez les citoyens le sentiment de colère, d'indignation, de dégoût contre Fillon. Pourquoi était-ce acceptable hier et plus aujourd'hui ?

Molière reprend l'illustre Dom Juan, l'archétype du libertin. Il est clairement à la recherche de sa liberté, il veut se détourner de la voix de Dieu, sans cesse à la recherche de son propre plaisir. Dom Juan décide de suivre ses élans : *il se marie à tour de bras, il rend visite à un homme qu'il a tué sur son tombeau, il essaie de faire commettre parjure à un pauvre. Pour ne plus subir le jugement de son père et de la société il a décidé de mentir : c'est là le seul moyen de faire impunément tout ce que je voudrai. Je m'érigerai en censeur des actions d'autrui, jugerai mal de tout le monde et n'aurai bonne opinion que de moi.* A son impiété, il ajoute l'hypocrisie.

En même temps que Don Juan le revendique, Molière dénonce l'écart entre la morale en théorie et sa mise en pratique. Il a pu constater parmi ses contemporains bon nombre de tartuffes comme nous pouvons en rencontrer aujourd'hui. L'hypocrisie est un idéal éthique, une manière bien commode pour paraître idéal aux yeux du monde.

Ne vaut-il pas mieux essayer d'adapter sa morale par rapport à ses actes plutôt que de vouloir réciter une morale que l'on est incapable d'appliquer ?

Face à ce libertin, les actions de Dona Elvire sont guidées par la morale chrétienne : *Je te pardonne, j'expie ma faute d'avoir quitté le couvent par une austère pénitence, le pardon de l'aveuglement où m'ont plongée les transports d'une passion condamnable.*

Don Juan s'est forgé sa propre morale, fondée sur les droits et les devoirs qu'il estime avoir envers lui-même : une liberté de conscience et l'assouvissement de ses désirs, le maintien du lien avec son père et la société quitte à mentir. Sa morale est au détriment des autres, mais pour son bien-vivre peut-on en déduire qu'elle est éthique ?

Dom Juan recevra le châtement divin en étant foudroyé et Dona Elvire, personnage sincère recevra la miséricorde. Tel est le devoir d'une pièce : être morale.

Les textes littéraires doivent mettre en garde les lecteurs contre l'immoralité et si elle ne le faisait pas elle serait responsable des maux de la société. C'est ce qu'affirme Rousseau, philosophe du XVIIIème siècle : *Il faut des spectacles dans les grandes villes, et des romans aux peuples corrompus. J'ai vu les mœurs de mon temps, et j'ai publié ces lettres. Que n'ai-je vécu dans un siècle où je dusse les jeter au feu!* (Préface de *La nouvelle Héloïse* de Rousseau).

En 1857, Flaubert publie son roman *Mme Bovary*. Un procès est intenté à son œuvre : Flaubert comparait devant la sixième chambre du tribunal correctionnel de la Seine, sous le chef d'inculpation d'outrage à la morale publique et religieuse et aux bonnes mœurs, et en face du procureur impérial, Ernest Pinard. *Madame Bovary* est acquitté. Lors du procès, le procureur Ernest Pinard accuse le roman d'immoralité alors que l'avocat de Flaubert, Jules Senard, homme politique influent, défend l'œuvre de son client. Les deux hommes de loi partagent les mêmes valeurs morales et la même conception utilitariste de la littérature, qui doit servir à l'édification des lecteurs. Le premier reproche à l'auteur de *Madame Bovary* la couleur « lascive » de son roman, la « beauté de provocation » qui caractérise son héroïne et le mélange du sacré et du profane. Le second plaide en faveur d'un fils de bonne famille respectée dont le roman prêche par le contre-exemple : le suicide d'Emma montre suffisamment la punition du vice.

Les bonnes mœurs : ensemble de principes de conduite impératifs se rattachant au droit, sont placés en tête des ouvrages élémentaires didactiques des juristes. L'outrage aux bonnes mœurs a disparu en France du nouveau code pénal, le législateur ayant pris acte de ce que les poursuites pour outrages aux bonnes mœurs étaient devenues de plus en plus rares. On observe en effet parallèlement un déplacement de l'objet de la répression pénale, qui va être utilisée non plus pour punir les atteintes aux bonnes mœurs mais pour protéger la liberté nouvelle laissée à chacun dans le choix de sa vie et de ses habitudes sexuelles et pour lutter contre les éventuels mouvements d'intolérance que cette liberté des mœurs risque de susciter. C'est ainsi que la loi du 25 juillet 1985 incrimine ainsi les discriminations fondées sur "les mœurs" - en fait, sur l'homosexualité - à l'instar des discriminations raciales ou sexistes.

Cela signifie-t-il un changement des mœurs ou cela traduit-il plus de tolérance ou encore un relâchement des valeurs ? Aujourd'hui la morale est partout. Pourquoi un tel retour dans les questions contemporaines ? Pourquoi un retour de la morale à l'école ?

La lecture d'œuvres morales, vertueuses aurait-elle permis de corriger les mœurs de la société ? Sont-ce les libertés trop grandes accordées aux croyances, à la sexualité, aux opinions, à l'expression qui auraient corrompu la société ? Notre société serait-elle devenue immorale ? L'homme athée coupé de croyances, libre de contraintes morales concernant la sexualité, serait-il la source de la licence ?

Ainsi, les auteurs, en se libérant de certaines contraintes, ont-ils su créer des chefs-d'œuvre. Notamment Baudelaire, avec son recueil *Les Fleurs du Mal*, qui a osé extraire du mal des fleurs, telles que « Une charogne » ou « La chevelure », auxquelles on reprochait un excès de réalisme.

Les œuvres moralisatrices ne me semblent pas les plus efficaces pour instruire les hommes et leur plaire, mais plutôt celles qui laissent la place à la réflexion, voire même celles qui sont immorales et permettraient au lecteur de se faire sa propre morale, d'explorer par la lecture des chemins inconnus de l'homme, que lui-même n'empruntera pas forcément dans la réalité, parce que sa morale ou sa propre réalité ne le lui permettent pas. Le roman et le recueil poétique jugés scandaleux par leur époque sont devenus des classiques et ont ouvert l'un et l'autre à la modernité.

En comparant toutes ces situations, fictives ou réelles, il ressort que la morale est inextricablement liée au regard de l'autre, des actes sont soumis à son propre regard, mais aussi au jugement moral des autres : sa famille, ses amis, la société, ses électeurs. Dans *Huis Clos*, de Sartre, trois personnages, Garcin, Estelle et Inès, sont réunis dans la mort. Ils sont en enfer parce que chacun a commis un crime, soit par lâcheté, par égoïsme ou par jalousie. Garcin dit à Estelle : *Alors c'est ça l'enfer. Je ne l'aurais jamais cru... Vous vous rappelez : le souffre, le bûcher, le gril... Ah quelle plaisanterie. Pas besoin de gril, l'enfer c'est les autres.* L'enfer ce sont ceux qui vous jaugent et vous jugent à l'aune de la morale, de leurs valeurs.

III. Liberté et morale philosophique (éthique).

La morale philosophique. Etude théorique de la ou des morale(s). *Un vocabulaire précis distingue l'étude de la morale de l'étude des mœurs. Dans la morale, il sépare (...) la morale théorique – qui est une étude «normative» sur le devoir, le bien, le mérite, la sanction (...) – et la morale pratique, qui est la recherche de chacun de nos multiples devoirs.* Marin, *Ét. Ethn.*, 1954.

Paul Ricœur distingue la morale de l'éthique. La morale interdit alors que l'éthique montre la voie du bien vivre, et elle s'étend au souci de l'autre. L'éthique ouvre à la réflexion morale des situations encore recouvertes du voile de l'ignorance ou encore inconnues il y a un siècle, notamment la responsabilité humaine sur le reste du monde vivant.

La **morale du Bien** (...) se propose de déterminer quel est le Bien ou la Fin de l'homme et quels sont les moyens de l'atteindre ; ce Bien peut être le plaisir (hédonisme), le bonheur (eudémonisme), l'intérêt (utilitarisme), la perfection, la liberté, etc.

Dans l'histoire de la réflexion morale, Elisabeth Anscombe distingue trois sortes de morales :

- la morale de vertu : réaliser le bien collectif en se perfectionnant chacun.

- La morale déontologique : énoncer des devoirs et des types d'action qui devraient être universels, sous forme de prescriptions ou d'interdictions. Ancrée sur de grands principes (dignité, justice) qui ne se soucient pas du bonheur concret de l'homme.

- La morale utilitariste : elle est rationnelle et envisage la conséquence de ses actes.

Il n'y a de morale que si l'on est libre de choisir. Nous sommes parfois confrontés à deux types de morale : la morale déontologique et la morale utilitariste.

Ex. : Un terroriste arrêté a placé une bombe dans une école et les agents veulent le torturer pour lui faire avouer le nom de l'école où se trouve la bombe.

La morale déontologique défend l'idée que l'être humain doit être respecté dans sa dignité et qu'il ne faut accepter les tortures à aucun prix. La morale utilitariste défend l'idée que la fin justifie les moyens et que même si la torture n'est pas éthique, il faut y recourir pour sauver les enfants.

Que faut-il faire ? Respecter la morale déontologique à tout prix ou la balayer ? Les réponses dépendent souvent de l'implication de celui qui répond. Si mon fils ou ma fille sont scolarisés, je demanderai aux agents de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour savoir la vérité. Si mon père ou mon grand-père ont subi des tortures, je n'aurai peut-être pas la même réponse.

La situation parfois nous amène à faire un choix rationnel et réfléchi, mais pas consenti. C'est le cas de Don Rodrigue qui fait le choix, donc est libre d'agir selon sa raison, d'aller se battre contre Don Gomès mais il s'en serait bien passé. Ce n'est pas une volonté consentie, mais subie.

L'humain peut faire un mauvais choix mais faire le mal serait étranger à la volonté (Socrate « Nul n'est méchant volontairement », Augustin, Malebranche). Mais une autre tradition selon Saint Paul affirme que l'homme choisit le mal en toute connaissance de cause parce qu'il y a en lui le penchant vers le mal. Pour être moral, l'homme doit lutter contre ses penchants, mener un combat intérieur. Cela prouve la liberté authentique de faire un choix. Dans la loi, un homme est déclaré responsable d'une action produite intentionnellement ou d'une non action. Tout acte ou non acte a un objet et une intention dans un réseau de circonstances avec des conséquences. Rousseau écrit dans *Emile ou De l'éducation* : « Sans doute, je ne suis pas libre de ne pas vouloir mon propre bien, je ne suis pas libre de me vouloir du mal, mais ma liberté consiste en cela même que je ne puis vouloir que ce qui m'est convenable ou que j'estime tel sans que rien d'étranger à moi-même me détermine. S'ensuit-il que je ne sois pas mon maître parce que je ne puis pas être le maître d'un autre que moi ? ». La déontologie serait l'obligation de vouloir son propre bien, ce qui est convenable pour soi est un devoir de la volonté et se vouloir du mal est interdit. Où est le choix ? Où est la liberté ? Elle est niée, restreinte. Comme si cette injonction de bien traduisait un acte spontané, inné chez l'être humain. Est-ce le cas à toutes les étapes de notre vie ? Le bien réside dans la préservation de la dignité humaine, mais si j'ai perdu ma dignité n'ai-je pas

le droit de choisir un bien contraire à l'injonction : il faut préserver la vie humaine, contraire à l'éthique, la vie est un don que l'on doit préserver à tout prix ?

Le but de l'homme, en tant qu'*individu*, selon la morale antique, était d'être heureux. Pour Kant, le but est d'être moral ; le bonheur étant un état subjectif, non rationnel.

Je me demande sur quoi se fonde cette quête du Bien, de la moralité. Pourquoi ne pas s'engager en toute conscience dans une quête sur son être, tantôt moral, tantôt immoral, tantôt raisonnable, tantôt passionné, tantôt jouissant, tantôt souffrant ? La morale de l'être ne peut pas se réduire à l'un ou à l'autre, elle oscille entre les deux. Chaque être est différent et on peut assumer ses ambiguïtés et ses paradoxes. C'est là sa liberté d'explorer tous les possibles de son être.

L'agir libre est l'objet de la réflexion morale. Cet agir libre est le résultat d'une décision qui est réfléchie, qui n'est pas improvisée. La personne qui se pose la question : *que dois-je faire? Que dois-je décider?* commence par examiner le pour et le contre, peser les conséquences de sa possible décision, consulter, s'informer de ce que la société a prévu dans ses législations, les règles, les normes, mais surtout, elle cherche à vivre les valeurs qui sont à la base d'une décision correcte. L'agir concret se réalise en conformité avec une conscience droite, en cohérence avec des valeurs que cherchent à traduire des lois et des normes. Et quand la loi ne rend pas possible la réalisation des valeurs, la décision doit être de la transgresser au nom d'une fidélité aux valeurs, en pratique, pour le respect de la personne humaine.

Après avoir retracé l'histoire de la désobéissance civile depuis l'Antiquité et analysé ses racines philosophiques et politiques, Limore Yagil rappelle que, si 80 000 Juifs français et étrangers ont péri, plus de 250 000 survécurent à la Shoah, ce qui représente un nombre assez élevé, dans l'absolu et en proportion. C'est le choix qu'ont fait certains préfets, gendarmes et policiers en désobéissant : ils ont décidé en leur âme et conscience de ne pas arrêter, ni de signaler la présence de Juifs, mais de les cacher ou de leur fournir de faux papiers. Désobéir, c'était, à certains moments, prendre des risques pour ne pas collaborer et pour tenter de sauver autrui ; c'était refuser d'aider à tuer. C'était agir seul, les mains nues, dans la clandestinité et la crainte d'être démasqué. Si plus de la moitié des juifs de France ont survécu, on le doit à cet engagement en leur faveur.

Dans ce cas la morale déontologique a supplanté la loi sur les juifs qui elle-même était immorale.

Ainsi la morale se montre à nous tour à tour comme un ensemble de théories (morale philosophique), de préceptes et de maximes (morale religieuse ou littéraire), d'idées et de sentiments et de tendances (morale naturelle, humaine, moralité). Elle asservit nos actes, nos choix et on ne peut jamais s'en libérer totalement parce que l'on vit avec les autres, mais elle laisse une place à la liberté d'un être pensant, d'un être sensible d'un être libre, dans une démocratie comme la France. Elle essaie de garantir le bien-être et le bien vivre ensemble maintenant

et les questions éthiques nouvelles ouvrent la voie à de nouvelles réflexions sur le bien être que l'on accorde à la nature, aux animaux et à nos descendants.

II) Débat (Manu)

Suzanne M. : Ce n'est pas très moral de suivre la morale établie. La morale établie peut nous conduire à nier la morale universelle. La légalité peut parfois être immorale (Ex : Fillon).

Daniel : La morale n'est pas facile à définir. (éthique – déontologie). Ethique et morale, deux sens artificiels, car ils veulent dire la même chose du point de vue étymologique.

Suzanne L. : Moralité : respect des bonnes règles relatives au temps et à l'espace. Distinction entre morale et moralité. La moralité supérieure nous rend libre de justifier la liberté de nos actes.

Philippe : La morale est temporelle. Ce qui n'est pas moral aujourd'hui peut le devenir plus tard, et vice-versa. Elle évolue dans le temps. L'éthique personnelle devrait prendre le dessus sur ses intérêts professionnels (par exemple dans son travail). Une action n'est morale que si on comprend les conséquences qu'elle entraîne.

Marcelle : Il y a en l'homme des dispositions d'ordre moral. Ces dispositions peuvent parfois prendre des formes absurdes (religion, superstition). L'obligation de s'imposer des règles limite sa liberté. La morale peut être inversée (ex : Sade) Le bien peut être le mal.

Patrice : La morale évolue, sur le plan politique par exemple : blocage de la société. Pour les conservateurs, si trop de liberté, trop de discorde. La morale est considérée comme un garde fou, un code.

Marie Hélène : Liberté et morale, c'est une question qui est propre à l'homme par rapport à sa personnalité. Culpabilité par rapport à ce que vont penser les autres de moi. La morale et la moralité s'opposent.

Manu : La morale par rapport à l'anthropophagie. Pour survivre, on peut se nourrir des corps de son prochain (Cf. Film Les survivants)

Intervention de Michel : Le cas de l'hostie est intéressant de ce point de vue.

J. François : Opposition démocratie et morale. Par exemple en Suisse, construire un minaret est devenu illégal.

Francis : Avant, à l'école il y avait des leçons de morale. Depuis, c'est devenu instruction civique, mais ce n'est pas exactement la même chose. La leçon de morale était une contrainte, car il fallait l'apprendre.

Philippe : Moralité et sauvagerie. La sauvagerie en col blanc, est-ce que tout est possible ? Par exemple en sciences (médecine et test clinique).

Daniel : D'où vient notre morale ? Religion / textes sacrés - Histoire / Faits - Certitudes / Absurde

Suzanne M. : L'anthropophagie n'est pas choquante pour la survie. C'est un peu le même raisonnement que le don d'organes. Dans les camps de concentration se posait déjà la question de l'anthropophagie.

Philippe : La nécessité est souvent une justification à la morale.

III) Régulation et Décisions pour la suite

- Samedi 15 avril : « L'amour passion ».
- Samedi 13 mai, nous reprendrons ce thème avec l'atelier philo d'Argelès...

Nous continuerons de faire 5' d'explicitation après l'introduction (questions de compréhension ou de clarification posées à l'introduit par l'animateur sans débat, et hors priorité de parole) :

- Un joker par personne et par séance (demande d'intervention immédiate courte) ;
- Il sera tenté la liste de diffusion pour échanger entre deux séances, à partir des textes écrits communiqués à tous (responsable Suzanne Lacombe).
- Samedi 3 juin : La responsabilité Suzanne Lacombe et Marcelle Tozzi

Annexe - Textes de participants

Liberté et morale : « Comment j'articule ma liberté avec la morale ? ».

Il ne peut y avoir de morale qui n'engage ma liberté, car dès que je pose la question « Que dois-je faire ? » sur un plan éthique, dès que je suis confronté à un choix mettant en cause des valeurs, ma liberté est concernée, à travers l'engagement de ma responsabilité dans mes actes.

La morale semble limiter ma liberté, dès que celle-ci s'identifie à mes désirs, voire mes pulsions, car elle les encadre, souvent à raison (Freud appelait cela civilisation), parfois à tort (éducation autoritariste qui étouffe la liberté). Elle apparaît alors, quand c'est à raison, comme un garde-fou, qui donne sens aux interdits (du meurtre, de l'inceste) et aux devoirs, religieux ou simplement humanistes, en référence à des valeurs (ex : dignité de l'homme, droits humains).

Limitation encore de ma liberté lorsque la morale m'apparaît comme un ensemble de règles extérieures à moi-même, qui ne conviennent pas à mon éthique personnelle. Ex : Antigone ; ou certaines mœurs ou coutumes (excision), pratiques excluantes (homophobie), certaines lois que je juge injustes (ex apartheid, niches pour paradis fiscaux).

On peut aussi se donner à soi-même certaines lois : c'est la définition de l'autonomie, liberté d'orienter ma vie. Ou se faire par exemple un devoir moral de désobéir (ex : objection de conscience).

Michel

Il n'y a pas de morale sans liberté, il n'y a pas de liberté sans morale.

Ma morale, c'est ce que j'ai accepté librement d'intégrer en moi, et donc je n'ai aucune difficulté pour l'articuler avec ma liberté.

Si ma liberté n'était pas limitée par ma morale, je laisserais libre cours à mon égoïsme, et je n'appartiendrais plus à l'humanité.

Mais il me reste une question épineuse à régler : jusqu'à quand resterai-je fidèle à ma morale, en dépit de la pression des besoins, des désirs, de la nécessité ? Pour reprendre l'exemple que nous avons évoqué des naufragés des Andes, si j'étais sur le point de mourir de faim, ma morale aurait-elle encore la force de m'interdire de manger des cadavres ? Interrogé sur ce point, le pape a estimé que manger des cadavres était un péché, mais que ne pas recourir à la seule solution possible pour rester en vie équivalait à un péché encore plus grand, le suicide.

Daniel

1) Les cas où la morale ne dérange pas ma liberté : pas de soucis.

2) Les cas où la morale perturbe ma liberté :

- Se résigner (est-ce d'ailleurs éthique de se comporter ainsi ? Se respecte-t-on ?)
- Enfreindre (quels risques puis je encourir ?)

Point de vue utilitariste	Point de vue déontologique
<ul style="list-style-type: none"> • Agir en fonction de ses intérêts • S'adapter au contexte • Faire ce qui nous arrange ou nous dérange le moins • Pas de recherche de postérité 	<ul style="list-style-type: none"> • L'honneur, la parole, les valeurs sont plus importants que son intérêt personnel • Grandeur d'âme prônée • Volonté de dépasser sa condition d'homme en s'élevant

Cela permet de distinguer les hommes à travers ce filtre de jugement. **Patrice**

Comment j'articule ma liberté avec la morale ? Ma liberté prend souvent le pas sur ma morale (pas dans les extrêmes, évidemment). Je suis un peu rebelle. J'en conclus que mon cerveau limbique prend le pas sur mon cortex.

Manu

La morale me fait agir dans le respect de l'autre, dans une intime conviction et en toute bonne foi, dans le désir de bien faire, dans la liberté de ne pas penser au jugement d'autrui, tout en respectant les lois.

Marie-Hélène

Mon gros problème avec les philosophies libertaires (ou libertines), qui me fascinent par ailleurs, c'est que je me heurte à cette interrogation : dans le rapport à l'autre, qui décide (et au nom de quoi), de ce qui me nuit ou de ce qui nuit à l'autre, et je n'ai pas trouvé la réponse. Je crois que là est le cœur du conflit entre la morale et la liberté.

Francis

La Morale serait une « armure » protectrice dans une société donnée. Elle comporte des règles que je dois d'abord comprendre, et si je me sens au diapason avec, je les accepte et les vis là où je suis. Si les règles de morale me heurtent, je m'y oppose selon les conséquences, ou sinon je m'incline dans le but d'être en paix avec autrui.

Anne-Marie

Je prends LA morale que je tamise à travers mes observations, mes expériences, ma sensibilité pour confectionner mon Ethique. Je veux goûter à la liberté d'appliquer ma morale consentie, salée, sucrée, amère, tout à la fois.

Laure

Comment j'articule ma liberté avec la morale ? J'essaye de vivre au mieux avec moi-même, plus ou moins attaché à la morale que j'ai reçue. Sans faire ce que je veux, j'agis librement sur le fondement de cette morale, en gardant toujours le souci d'autrui.

Jean-François